

18 novembre 2014 – Visite du syndic au Parc Cézanne

Présents : Mmes d'Onorio et Parisot, MM. Béridot, Carron, Poss et Wolkowitsch

• Ascenseurs

Examen ce jour des préconisations du rapport DEKRA avec M. Stéphane Rusovan de la société OTIS.

Au sujet de la recommandation d'installer une balustrade sur le toit de la cabine, M. Rusovan considère qu'elle n'est pas indispensable au regard des consignes de sécurité mises en œuvre par les agents d'OTIS.

M. Béridot vérifie avec DELKRA la pertinence de la recommandation relative à l'éclairage du local machine.

M. Rusovan va établir un devis pour installer un système d'alarme par GSM pour remplacer les lignes téléphoniques dont l'abonnement est fort cher. L'investissement devrait pouvoir être amorti en quelques années.

• Espaces verts

Visite autour du bâtiment Arlequin pour inspecter les résultats des travaux d'élagage. Les retours sont à ce jour tous positifs. La 2^e et dernière tranche de travaux interviendra la 1^{re} semaine de décembre.

• Menuiseries extérieures

À propos des matériels installés par BELISOL, Mme Parisot fait remarquer que l'aspect des huisseries des baies coulissantes type C3 (chambres T4a et loggias T5) thermo laquées, est quelque peu différent de celui des autres en aluminium anodisé. La question a été posée à M. Massol.

• Éclairage extérieur

Un copropriétaire est gêné par la lumière d'un lampadaire et demande que celui-ci n'éclaire plus le ciel. Cela suppose de changer le bulbe avec un coût relativement important. Cette question se pose aussi pour d'autres lampadaires. Elle relève du programme de rénovation de l'éclairage extérieur, tel que présenté lors de la dernière AG, mais dont la réalisation n'a pas encore été actée.